

XLIV Congresso Nazionale del Notariato. Venezia, 21 – 24 ottobre 2009.

Cerimonia inaugurale.

Discorso di apertura del Presidente del Consiglio dei Notariati dell'Unione Europea, Bernard Reynis

C'est pour moi un plaisir certain et un grand privilège de vous apporter le salut amical et confraternel des 40.000 notaires d'Europe qui comme vous, chaque jour, assurent dans les pays du continent européen la sécurité juridique par cette justice préventive qui caractérise notre modèle juridique. Il n'y a pas de développement économique sans sécurité juridique et qui mieux que le notaire peut conférer cette sécurité par les conseils qu'il donne à ses clients et l'authenticité qu'il confère aux actes qu'il dresse?

L'acte authentique illustre l'excellence de notre modèle juridique. Délivré sous le sceau de l'Etat qui nous a nommés, il constitue un aveu préconstitué en justice et évite ainsi le recours au juge pour disposer d'un titre. N'est-ce pas pour cela qu'il a été inventé, ici, au nord de l'Italie, il y a presque mille ans. Oui, mes chers confrères, vous pouvez être fiers d'être les héritiers de ceux qui ont imaginé le notariat moderne et l'ont exporté dans toute l'Europe et dans plus de 75 pays dans le monde

Certains ont imaginé le droit comme un moyen de conquête économique, certes, ils n'ont pas tort quand on se souvient que les légions romaines apportaient avec elles le droit romain et la Grande Armée de Napoléon, le Code civil, car le droit est un moyen d'unifier un territoire, mais le droit est aussi l'expression d'une culture et le droit continental est l'expression de notre culture commune.

Alors, au nom de cette culture commune, de ce droit qui nous est commun et qui en est l'expression, tous ensemble, unis au sein du Conseil des notariats de l'Union européenne, et de notre Union Internationale dont je salue ici le président Eduardo Gallino, nous saurons résister aux attaques dont nous faisons l'objet, non pas seulement pour nous, mais au bénéfice de tous les citoyens et entreprises de nos pays de droit civil.

Le thème que vous avez choisi pour votre congrès est particulièrement d'actualité. La crise qui secoue le monde entier a démontré que, si le droit est devenu un marché au sens économique, la logique de marché avait ses limites. Paradoxalement, cette crise devrait permettre de redécouvrir le rôle essentiel de régulateur du notaire, délégataire d'une autorité publique, indispensable pour la régulation, non pas de l'économie, mais des agents économiques.

Ce rôle, nous, notaires d'Europe, entendons le jouer, non pas en restant sur la défensive, mais, au contraire, pour en participant activement à la construction de cet espace de liberté, justice et sécurité auquel nous aspirons tous.

En conclusion de ces brefs propos, vous me permettrez de me réjouir du choix fait par notre dernière assemblée générale du CNUE, le 9 octobre dernier, de porter à sa présidence

pour l'an prochain, votre confrère, le président Roberto Barone. Au cours de cette année de travail en commun au sein du CNUE, j'ai pu apprécier ses éminentes qualités et je sais qu'il saura , avec l'aide de tous, relever les défis qui, en 2010, se présenteront pour les notariats d'Europe.

Au nom de cette communauté des notaires d'Europe à laquelle nous sommes fiers d'appartenir, fiers de notre utilité sociale, je vous souhaite un excellent et fructueux congrès.

Bernard Reynis